

PROCES-VERBAL ET COMPTE-RENDU DU MARDI 27 FEVRIER 2024 – 19 h 30

	Norguet Sylvie	Breton Patrice	Desvaux Philippe	Moyer Franck	Bertin Cyrille	Lucas Thierry
	Président de séance					
Présents	X	X	X	X	X	X
	Corbin Martine	Provost Anniek	François Elodie	Wojnar Loïc		
Présents	X	X	X	X		

Nomination secrétaire de séance : M. Thierry LUCAS

Ordre du jour :

- 1) Vote du compte de gestion 2023
- 2) Vote du compte administratif 2023
- 3) Vote du budget primitif 2024
- 4) Entretien des espaces verts
- 5) Questions diverses

1) Vote du compte de gestion 2023 - 2) Vote du compte administratif 2023

Le compte de gestion (comptabilité DGFIP) et le compte administratif (comptabilité mairie) sont identiques.

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2022	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023 (titre effectué au compte 1068 en 2023)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT NET CUMULE DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
INVESTISSEMENT	-117 069,19 €		142 859,39 €	25 790,20 €	25 790,20 €
FONCTIONNEMENT	472 852,95 €	267 069,19 €	32 742,51 €	238 526,27 €	238 526,27 €
TOTAL	355 783,76 €	267 069,19 €	175 601,90 €	264 316,47 €	264 316,47 €

Après avoir délibéré et voté, à l'unanimité le compte administratif est adopté

3) Vote du budget primitif 2024

Après avoir délibéré et voté, à l'unanimité, Le budget primitif 2024 est adopté et s'équilibre en dépenses et recettes, comme suit : Section de fonctionnement **369 303.00 €** - Section d'investissement **243 820.00 €**

4) Entretien des espaces verts

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise MTJ Paysage 13, rue du Petit Moulin 41310 Saint-Gourgon à compter du 15 mars 2024 pour les travaux d'entretien des espaces verts.

5) Questions diverses

- PLUiH – Les membres du conseil municipal qui le souhaitent sont conviés à une réunion sur le pré-zonage (11 mars 2024 à 18 h à la mairie)
- Triathlon du Vendômois – Passage sur la commune le 25 mai 2024 entre 16 h et 18 h.
- Elections Européennes 9 juin 2024
- Suite aux travaux de l'église, une matinée nettoyage est fixée le dimanche 7 avril à 9 h.

Madame le Maire informe que les chevrons ne sont pas recouverts car les monuments historiques l'interdisent.

Un devis va être demandé à M. Colin pour remblayer les trous place de l'église.

Il ne faut plus que les voitures se garent le long de l'église suite aux travaux de drainage. La commune va installer des jardinières.

- Nettoyer l'abri sur le terrain de loisirs qui est en cours d'aménagement.
- M. François demande que lors des congés d'hiver ou d'été, il soit affiché pour la population qui prévenir en cas d'extrême urgence.

Séance levée à 21 h 45

Le secrétaire de séance,

Thierry LUCAS



Le Maire,

Sylvie NORGUET



Affiché le : 1^{er} mars 2024